



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question écrite n° 63405

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le ministre de la défense sur la fourniture de matériel militaire à l'armée libanaise. Le journal libanais *L'orient-le Jour* indique, dans son édition du vendredi 8 août 2014, que du matériel militaire, pour un montant total de 3 milliards de dollars, est en attente d'être livré à l'armée libanaise. Ce matériel provient visiblement d'un don accordé par la famille royale saoudienne au Liban, et serait actuellement bloqué on ne sait où ni par qui, à cause, dit le journal *L'orient-le Jour* d'une vulgaire et triviale affaire de commission. À la suite de l'attaque des terroristes islamistes sur la ville d'Ersal, la situation du Liban se trouve encore plus fragile, au point que l'État libanais a récemment décidé de recruter 5 000 militaires pour tenter de faire face au projet de déstabilisation qui ne va pas manquer de le toucher directement. Dès lors, le déblocage de cette aide militaire franco-saoudienne devient une urgence absolue. Il lui demande donc ce qu'il compte faire, avec le Gouvernement, pour débloquer cette aide, et faire en sorte que le matériel destiné à l'armée libanaise lui parvienne dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

La France est profondément attachée à la préservation de la stabilité du Liban, de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité. Face aux risques de déstabilisation liés aux répercussions du conflit syrien, la France soutient les institutions libanaises, à commencer par l'armée qui est le garant de l'unité du Liban et doit être renforcée. C'est le sens de l'initiative franco-saoudienne de renforcement capacitaire des forces armées libanaises, qui permettra d'apporter à ces dernières une aide déterminante. La visite à Paris du prince héritier d'Arabie Saoudite, du 1er au 4 septembre 2014, a été l'occasion d'avancer sur ce dossier. Il s'agit d'une procédure complexe au vu des besoins concernés. La France se félicite que l'accord soit sur le point d'être finalisé. Il permettra à l'armée libanaise d'assurer sa mission de défense du territoire et de lutte contre le terrorisme. A l'heure où le pays accueille plus d'un million de réfugiés et subit les conséquences de la crise syrienne voisine, le Liban a plus que jamais besoin de sécurité. Au-delà de cette initiative, la France se mobilise également à titre bilatéral ainsi qu'au sein du groupe international de soutien au Liban (GIS), créé à son initiative l'an dernier et dont le soutien à l'armée représente l'une des priorités. Une réunion du GIS se tiendra à New-York le 26 septembre prochain en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Le ministre des affaires étrangères et du développement international y participera. La France ne ménagera aucun effort pour apporter tout son soutien au Liban et travailler avec lui pour relever les défis auxquels il est confronté.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63405

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7277

Réponse publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 8026